



EIF : Equipements individuels de flottabilité **Utilisation et Vérification**

Organisation de la formation :

Public visé

Salariés amenés à travailler en environnement aquatique avec gilet de sauvetage (EIF)

Effectif par session

Maximum 10 participants

Accessibilité

Nos formations peuvent-être accessibles aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour toute demande d'aménagement

Dates et durée de formation

2 à 3,5h Selon effectif et complexité zone

Lieu de la formation

Locaux, espace à disposition par le client ou l'organisme
Adresse mentionnée sur la convention et la convocation

Prérequis

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité
Etre muni de ses E.P.I.

Moyens techniques et pédagogiques :

Ordinateur, Vidéoprojecteur, support d'animations
Aire d'évolution pratique, E.P.I.
Gilets de sauvetage, bouée, gaffe, Vhf...
Aide mémoire individuel remis aux stagiaires

Méthodes pédagogiques

Formation en face à face pédagogique avec le formateur.
Alternance d'exposés, d'études de cas, d'analyse de situations de travail.
Démonstrations du Formateur, exercices pratiques et Apprentissage

Intervenant(s)

Formateur préventeur et instructeur conduite bateau

Modalités et délais d'accès :

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés
Inscription possible jusqu'à 24h avant le début de la f°

Tarif et conditions générales de vente:

A partir de 65€00 HT / Apprenant. Une offre tarifaire adaptée à vos spécificités, vous sera établie sur demande et envoyée par mail avec les conditions générales de vente.

Contacts :

Informations et inscriptions ;
Responsable pédagogique et référent handicap :
Marie Châtelet **02 99 96 43 71** marie@jfc-formation.fr
SARL JFC FORMATION - 6 rue de Fougères 35500 Vitré -
Code APE 8559A - RCS Rennes 508 647 872 000 37 -
Numéro Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet région
Bretagne 53350567035

Objectifs pédagogiques, compétences visées

Connaître les risques associés à l'environnement aquatique,
Savoir intervenir en cas de détresse
Savoir sélectionner, utiliser et vérifier les EIF (Equipement individuels de flottabilité) dans le respect de la notice du fabricant),

Références réglementaires

Code de travail Article R. 4323-106
Article 240-2. 12

Contenu, progression pédagogique :

Présentation du formateur et de la formation

Théorie :

Rappel des principes généraux de prévention
Dangers et urgences, associées à l'environnement aquatique.
Identification des risques du poste de travail.
Les moyens de communication , VHF, Téléphone portable
Utiliser à bon escient les moyens de détresse
L'organisation des secours , l'Alarme, l'Alerte des secours.
Assurer la sécurité individuelle:
Les équipements de protection individuels : EIF, utilisation et entretien.
Assurer la sécurité collective : Bouée avec feu à retournement, gaffe
Décider de l'opportunité des actions de travail en fonction du bulletin météorologique et des horaires de marée.
Récupération et Prise en charge d'une personne en détresse

Pratique :

Le port, le contrôle et l'entretien d'un gilet de sauvetage.
Utilisation de la bouée.
Utilisation de la gaffe.
Récupération simple d'une personne tombée à l'eau depuis le bord

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation. Durée de validité et Equivalence

- Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée.

- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation et évaluation à froid disponible sur le site internet.

- Documents délivrés :

Certificat de réalisation, Attestation de formation